



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BAREME DE NOTATION

Définition	Notes	
Engin imposé sur une épreuve différente de l'engin choisi		
Prise en compte de l'engin	2	/ 30
Contrôles altimétriques	6	
Respect des dimensions et des alignements	8	
Méthode de travail avec l'engin imposé	8	
Finition de l'ensemble	6	
Pénalité de non respect des règles de sécurité moins 3 points		
Note finale U 21		/ 30

NOM du candidat :

Prénom du candidat :

Numéro de candidat :

BREVET PROFESSIONNEL CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DE TRAVAUX PUBLICS



EPREUVE E2

REALISATION ET MISE EN OEUVRE

**SOUS-EPREUVE
U.21**

**CONDUITE – Engin imposé
Buteur - chargeur**

SUJET

N° de l'étude	Activités - Documents	Barème	Durée conseillée
1	Lecture dossier		10 mn
2	Prise en charge de l'engin imposé	/4	10 mn
3	Mise en œuvre	/20	1h 30
4	Finition	/6	10 mn

Note /30

BREVET PROFESSIONNEL CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DE TP	PARC DE STATIONNEMENT	151-1506-CETP U21	
	E2 : Réalisation et mise en œuvre U21 : CONDUITE - Engin imposé	SUJET	
SESSION 2015	DUREE : 2 H 00	Coefficient : 8	Page 1/2

ETUDE DE REALISATION ET MISE EN OEUVRE

Vous êtes chargés par votre entreprise de réaliser un terrassement en déblais remblais, conformément aux plans joints. Vous effectuez ces travaux avec un engin de type boueur ou chargeur.

La partie déblais sera terrassé à la cote de terrassement indiquée sur le piquet situé entre la partie déblais et remblais.

Le fond de forme sera de niveau à la cote indiquée pour la partie déblais.

Le remblai sera réalisé sensiblement horizontal, dans l'emprise prévue sans altitude précise.

ON DONNE :

1. L'implantation des travaux.
2. Le dossier des travaux.
3. L'engin imposé (boueur ou chargeur).
4. L'emprise du terrain que vous devrez utiliser.
5. Un laser rotatif.
6. Un piquet de référence avec l'altitude du T.N.

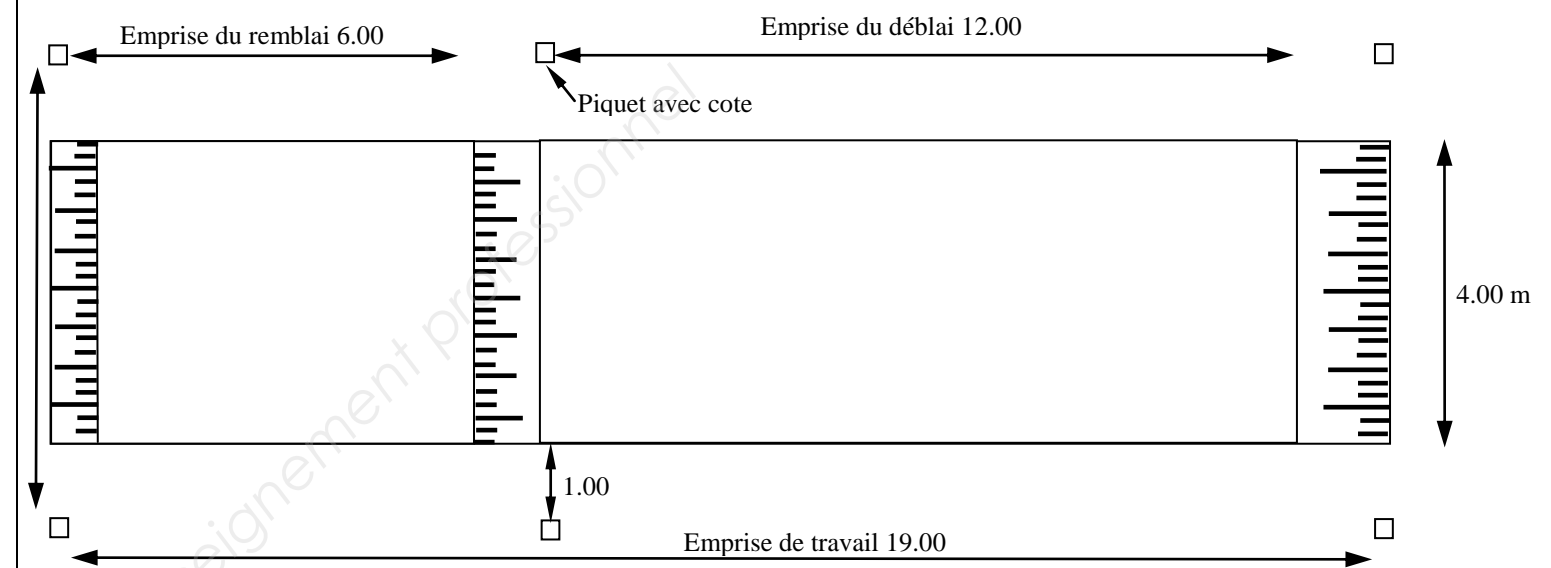
ON DEMANDE :

1. D'effectuer l'étude du dossier.
2. De prendre en compte l'engin imposé.
3. De réaliser le terrassement en déblai conformément aux plans.
4. D'effectuer un remblai homogène et régulier.
5. De travailler de façon rationnelle.
6. De respecter les dimensions et alignements de l'ouvrage.
7. D'appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

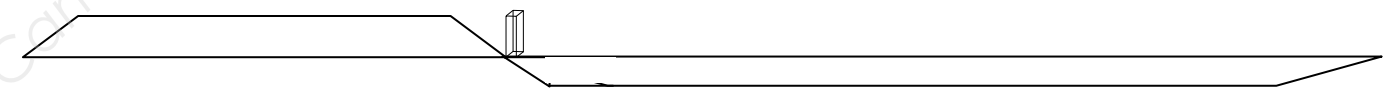
ON EXIGE :

1. Une étude sérieuse du dossier.
2. La prise en compte impeccable de l'engin attribué.
3. Le fond de forme du déblai horizontal à la profondeur demandée.
4. Un remblai uniforme sensiblement horizontal.
5. Des méthodes de travail rationnelles adaptées à la situation.
6. Le respect des dimensions et des alignements.
7. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

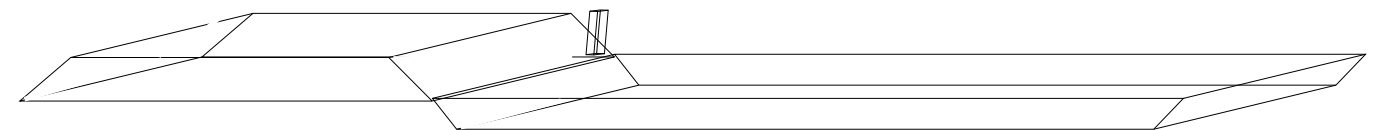
Croquis de masse



Profil en long



Vue en perspective



BREVET PROFESSIONNEL CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER DE TP	PARC DE STATIONNEMENT	151-1506-CETP U21	
	E2 : Réalisation et mise en œuvre U21 : CONDUITE - Engin imposé	SUJET	
SESSION 2015	DUREE : 2 H 00	Coefficient : 8	Page 2/2

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.